

Franche-Comté et Arc jurassien suisse

# L'AGGLOMERATION TRANSFRONTALIERE, UN NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT

[www.maisondeurope.ch](http://www.maisondeurope.ch)

[www.club-44.ch](http://www.club-44.ch)

Cycle de rencontres franco-suissees  
organisees au Club 44, La Chaux-de-Fonds, rue de la Serre 64  
par



## L'AGENCE

### en collaboration avec

Mairie de Morteau  
Mairie de Villers-le-Lac  
Conseil communal du Locle  
Conseil communal de La Chaux-de-Fonds  
Chambre de commerce et de l'Industrie du Canton de Neuchâtel  
Chambre de commerce et d'Industrie du Doubs

### en association avec

Mouvement Européen, ME, Franche-Comté  
Catherine Comte-Deleuze, présidente, maître de conférence,  
Université de Besançon  
André Lartigau, secrétaire général, Besançon  
Europe Direct Franche-Comté  
Annick Courtin-Hecker, directrice, Besançon  
Union pour l'Europe fédérale, UEF, Franche-Comté  
Yves Lagier, président, a.maire de Pontarlier, Besançon

---

## LES PORTEURS DU PROJET

**MAISON DE L'EUROPE**  
transjurassienne

Jacques-André Tschoumy

Cassarde, 8  
CH 2000 Neuchâtel  
Tél. : +41 32 724 00 43  
Fax : +41 32 724 01 03  
[jatschoumy@maisondeurope.ch](mailto:jatschoumy@maisondeurope.ch)

**L'AGENCE**

Marcel Schiess

Rue du Nord, 169  
CH 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. : +41 32 968 01 49  
Fax : +41 32 968 13 32  
[marcel.schiess@bluewin.ch](mailto:marcel.schiess@bluewin.ch)

## Idées directrices

- Mettre en **débat public** la convention d'intention « *Vers un espace économique transfrontalier ?* » signée le 20 novembre 2006 par quatre Communes du Haut-Jura et des Montagnes neuchâtelaises
- Elaborer les lignes directrices en vue d'une réflexion, puis d'une mise en place, d'un espace transfrontalier de nature à répondre à l'**exaspération** actuelle des acteurs suisses et français (lire : L'EXPRESS, hebdomadaire français, du 15 février 2007, [www.lexpress.fr](http://www.lexpress.fr), et L'HEBDO, hebdomadaire suisse, No 14, 5 avril 2007, pages 19-28, [www.hebdo.ch](http://www.hebdo.ch))
- Esquisser un **nouveau modèle de développement**, à caractère transfrontalier ; l'intégrer au projet RUN de l'Etat de Neuchâtel
- Etudier les contours d'un **cadrage juridique** de nature à assurer un développement équilibré, signé des collectivités et soumis à l'appréciation des Etats
- Promouvoir le Haut-Doubs au statut de laboratoire européen d'agglomération transfrontalière, en référence aux Conventions de Karlsruhe
- Conduire un **Cycle** de conférences bisannuelles au Club 44, à La Chaux-de-Fonds, qui a pris la décision formelle de ce Cycle en son Assemblée générale du 28 mars 2007
- Former une **plate-forme de débats et de projets** axés successivement sur les divers champs de l'Arc jurassien (politique, économique, social, communication, associations, santé, culture, éducation, universitaire, etc) et s'inspirer d'exemples de Régions transfrontalières européennes
- Associer au débat **tous les courants** de la vie active, de Franche-Comté et du Canton de Neuchâtel

## La thématique

Engorgement des voies de circulation, captage des professionnels qualifiés, syphonage des jeunes professionnels qualifiés, formations des jeunes inopérantes en local, développements déséquilibrés, zones de fuite pour les entreprises, salaires sous pression, désintérêt des Entreprises pour les dégâts collatéraux, fiscalités des Entreprises en tension, zones d'achats en distorsion de concurrence, rayonnement culturel et social déconnecté du travail. L'agglomération du Haut-Jura existe, elle existe de fait, on la voit tous les jours, mais son existence est anarchique, chacun utilisant la frontière selon ses intérêts sectoriels. L'espace transfrontalier est distordu. Il mène à l'exaspération. Les peurs mutuelles s'installent.

Ce modèle de développement n'est pas solide à moyen et à long terme, une structure de territoire transfrontalier doit s'inventer, qui permette de construire une structure juridique de l'agglomération transfrontalière, et donc un développement concerté. C'est le projet politique explicite de quatre Communes du Haut-Doubs: créer un territoire construit bilatéralement, contribuer à mettre en place une agglomération concertée dans tous les secteurs de développement, élaborer un cadrage juridique commun de mise en œuvre de différents projets d'intérêt collectif.

Le Cycle *L'agglomération transfrontalière, un nouveau modèle de développement* est un Cycle d'analyse conjointe et de développement concerté visant à rechercher un modèle nouveau de développement par la participation de tous les secteurs de la vie active. La thématique émerge du Haut-Doubs et des Autorités municipales des quatre Communes de Morteau, de Villers-le-Lac, du Locle et de La Chaux-de-Fonds, mais elle est d'intérêt régional pour la Franche-Comté et l'Arc jurassien suisse. Et finalement, elle relève de l'affirmation d'une politique européenne de proximité.

## Résumé

Le développement inégal de la région transfrontalière Franche-Comté/Arc jurassien et les exaspérations professionnelles, politiques, fiscales et culturelles qu'il suppose obligent à mener une réflexion globale sur l'avenir commun de ces régions et de ses populations. C'est pourquoi le Club 44, en partenariat avec la Maison de l'Europe transjurassienne et l'Agence, et avec la caution de très nombreux partenaires, a décidé d'organiser un cycle de conférences-débats bisannuelles destinées à un large public. Ces rencontres thématiques régulières permettront notamment aux acteurs et aux décideurs de confronter leurs expériences, difficultés et espoirs, cela sur les points cruciaux que sont, entre autres, l'engorgement des voies de circulation, la formation des jeunes, la répartition des coûts de la santé, les distorsions de la concurrence et la pression sur les salaires.

# Première manifestation du Cycle

## Jeudi 20 septembre 2007, 20h00-22h00

Animateur

Marc Decrey, journaliste, Radio Suisse romande/La Première, Lausanne

### Salutations

*Christian Geiser, président du Club 44*

### Le projet

*Jacques-André Tschoumy, Maison de l'Europe transjurassienne, Neuchâtel*

20h15 : Table ronde No 1

## ***Pourquoi un projet d'agglomération transfrontalière ?***

Présentation des enjeux par les signataires de la Déclaration d'intention de collaboration du 20 novembre 2006

### Interventions de

- *Annie Genevard*, maire de Morteau, conseillère régionale de Franche-Comté
- *Laurent Kurth*, président de la Ville de La Chaux-de-Fonds
- *Jean-Marie Binetruy*, député, Morteau

### Compléments de

- *Florence Perrin-Marti*, conseillère communale, Le Locle
- *Jean Bourgeois*, maire de Villers-le-Lac

### Positions officielles de

- *M. Bernard Soguel*, Conseiller d'Etat, Département de l'Economie, Neuchâtel
- *Mme Anne Bütikofer*, DFAE, Service de la coopération transfrontalière, Berne

20h45 : Table ronde No 2

## ***Vivre la frontière, aujourd'hui***

Premières réactions au projet (freins, voie d'avenirs, etc )

### Interventions de

- *M. François Mazière*, Directeur Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs
- *François Thiébaud*, président de TISSOT S.A., Le Locle
- *David Taillard*, secrétaire syndical UNIA, La Chaux-de-Fonds

### Compléments de

- *Pierre Hiltbold*, Chambre de commerce et de l'Industrie du Canton de Neuchâtel, Neuchâtel
- *Alain Marietta*, directeur général de METALEM S.A., président de l'ANIM, Le Locle
- *Patrice Besnard*, délégué à la Chambre française de l'Horlogerie et de la Microtechnique, Paris et Besançon

### 21h15 : Débat

Entre les deux Tables, puis avec la salle

### 22h00 : Conclusions, perspectives, suivi du Cycle

*Marcel Schiess*, L'Agence, La Chaux-de-Fonds

---

**La deuxième manifestation du Cycle est arrêtée à jeudi 13 mars 2008, au Club 44**

*(jatschoumy@maisondeleurope.ch ,27.7.07, neuchâtel)*